

Appendix
(C.)
No. VII.
7th March.

likely that any thing will be done under the Act as it now applies. We have therefore only to recapitulate generally what we had the honour of stating in our two former reports, and to which we beg leave to refer your Honours.

10. The sum of fifty-five pounds has been paid to Antoine Lemire, for opening and improving the *Rigolet* or outlet of the River Malquinongé.

20. That of ninety pounds to Wm. Hardie, for re-opening a section of the old road, commencing about half a mile below the Ferry House at the Cape de la Magdeleine side of the River St. Maurice, and terminating near the house of one Gignac.

30. The sum of one hundred and fifteen pounds has also been paid to the before mentioned William Hardie, for improving the communication from the village of Ste. Geneviève to the village and church of Champlain, erecting a solid bridge of Timber over the River Champlain, levelling certain hills, &c. as designated more fully in the contract and our former report.

40. The sum of thirty-four pounds has been paid to the said William Hardie, for levelling certain difficult and almost inaccessible roads on the banks of the St. Maurice at the Ferry.

50. To André Pothier, of the Town of Three-Rivers, the sum of ninety pounds has been paid for opening a new street or road of communication from the said town, beginning at the intersection of *Rue Royale* with *Rue des Champs*, and thence to the existing road on the banks of the St. Maurice.

60. To our late associate B. P. Wagner, who had obtained permission to retire from the Commission, the sum of nineteen pounds fifteen shillings and three pence has been paid for his contingent account, transmitted to the Civil Secretary, and

70. Our own accounts for monies disbursed:—to the Grand Voyer, to Printers, for Post Hire, and other incidental expenses, amounting to seventy-six pounds seventeen shillings and seven pence halfpenny, per account forwarded to His Excellency's Civil Secretary.—The whole forming the aggregate sum of four hundred and eighty pounds twelve shillings and ten pence halfpenny.

The Commissioners report further, that out of the total sum appropriated for this District, that of five hundred pounds has been issued by Warrant of His Excellency the Governor to our order, of which after deducting the items above enumerated, the sum of nineteen pounds seven shillings and one penny halfpenny still remains in our hands.

We beg leave to reiterate the opinion which we had the honour of submitting on a former occasion, viz. "the whole of the monies appropriated by the Act to this District might be usefully employed on the King's old high-way, on such parts thereof as run on the depths of farms, called *Chemins de Ligne*, which are upheld by joint labour. The lands in this District being generally low and marshy, are in some seasons of the year almost impassable. The money remaining unappropriated might be sufficient to elevate by sanding or gravelling all the public roads of this description in this District, and thus with the aid of the *royauté*, render them permanently good, and serve as models to the inhabitants for making roads in the front of their lands, and which might be enforced by the road Act."

All which is nevertheless most respectfully submitted,
S. GRANT,
E. MAYRAND.

River du Loup, 1st March, 1821.

No. VIII.

To the Knights, Citizens and Burgesses of the Province of Lower-Canada, in Provincial Parliament assembled.

No. VIII.
8th March

THE Commissioners for Internal Communications for the County of Hampshire, have the honour to report,

That since their report of 12th February, 1819, the new road from Jacques Cartier bridge to that over the River Portneuf has been completed, and has afforded an important facility to that part of the Country, as well as to the great line of communication approaching the Capital of this Province.

The further improvements mentioned in the Commissioners' last report, have also been carried into execution; the Côtes de Grenon, Parish of Pointe-aux-Trembles, have been materially ameliorated by the construction of a Bridge across a deep ravine, which has much relieved the heavy ascents of those hills, the work has been completed, but in consequence of the early setting in of the winter, the Commissioners could not ascertain whether the conditions of the contract were strictly complied with, nor have they discharged the contractors.

The hill on the east side of the River Jacques Cartier, approaching the Ferry, has been improved, and being completed has afforded an important facility to that difficult part of the communication of the County.

Towards the amelioration of the hills of La Chevrotière, the new roads have been marked out, and an agreement made for the work to be performed, but as considerable difficulty has arisen in obtaining the consent of the Proprietors of land through which they

et il n'est point probable qu'il soit rien fait en vertu de l'Acte tel qu'il est maintenant. Il ne nous reste donc qu'à récapituler ce que nous avons eu l'honneur d'exposer dans nos deux premiers Rapports, auxquels nous prenons la liberté de renvoyer vos Honneurs.

10. Il a été payé cinquante-cinq Louis à Antoine Lemire, pour ouvrir et améliorer le Rigolet ou décharge de la Rivière Masquinongé.

20. Quatre-vingt dix Louis à William Hardie pour rouvrir une partie de l'ancien Chemin qui commence à un demi mile en bas de la Maison de la Traversée du côté du Cap de la Magdeleine et qui se termine près de la Maison d'un nommé Gignac.

30. Il a aussi été payé cent quinze Louis audit William Hardie, pour améliorer la communication du Village de Ste. Geneviève au Village et Eglise de Champlain, ériger un Pont de bois solide sur la Rivière Champlain, adoucir certaines Côtes, &c. tel que plus amplement désigné dans le Contrat et le premier Rapport.

40. Il a été payé trente-quatre Louis audit William Hardie, pour applanir certains Chemins difficiles et presque inaccessibles, sur les bords de la Rivière St. Maurice, à la Traversée.

50. A André Pothier, de la Ville des Trois-Rivières, il a été payé quatre-vingt dix Louis, pour ouvrir une nouvelle Rue ou Chemin de communication, à prendre de ladite Ville, commençant à l'intersection de la Rue Royale et de la Rue des Champs, jusqu'au Chemin actuel sur les bords de la Rivière St. Maurice.

60. A notre ci-devant associé B. P. Wagner, qui a obtenu de se retirer de la Commission, il a été payé dix-neuf Louis quinze Shillings et six Sous pour son Compte contingent, transmis au Secrétaire Civil.—Et

70. Nos propres Comptes d'Argent déboursé, pour le Grand-Voyer, pour Impression, Louage de Voitures, et autres Dépenses incidentes, montant à soixante et seize Louis, dix-sept Shillings et quinze Sous, suivant le Compte transmis au Secrétaire Civil de Son Excellence.—Formant en tout quatre cent quatre-vingts Louis douze Shillings et vingt-et-un Sous.

Les Commissaires font rapport en outre que sur la somme totale destinée à ce District, il nous a été avancé quatre cents Louis par Warrant de Son Excellence le Gouverneur. Après en avoir déduit les sommes ci-dessus détaillées, il nous reste entre les mains dix-neuf Louis sept Shillings et trois Sous.

Nous prenons la liberté de réitérer l'opinion que nous avons eu l'honneur de soumettre dans une occasion antérieure, savoir: "Tout l'Argent destiné à ce District en vertu de l'Acte, pourroit être avantageusement employé sur l'Ancien Chemin de Roi; sur les parties d'icelui qui courent dans les profondeurs des Terres, que l'on appelle Chemins de Ligne, et qui sont entretenues par Corvées. Les Terres dans ce District étant généralement basses et marécageuses, les Chemins, en certaines saisons de l'année, sont presque impraticables. L'argent destiné suffiroit pour élever tous les Chemins Publics de cette description dans ce District, en les couvrant de sable ou de graviers, et ainsi, avec l'aide de la Voirie, on les rendroit constamment bons, et en même temps ils serviroient de modèle aux Habitans pour faire leurs Chemins sur le front de leurs Terres, et l'on pourroit les y contraindre par l'Acte des Chemins."

Le tout néanmoins très-respectueusement soumis.
S. GRANT.
E. M. YRAND.

Rivière du Loup, le 1er. Mars 1821.

No. VIII.

Aux Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, de la Province du Bas-Canada, assemblés en Parlement Provincial.

No. VIII.
8^e Mars.

LES Commissaires pour les Communications intérieures pour le Comté de Hampshire ont l'honneur de faire rapport;

Que depuis leur Rapport du Douze Février mil huit cent dix-neuf, le nouveau Chemin, depuis le Pont de la Rivière Jacques-Cartier jusqu'à celui de la Rivière Portneuf, a été complété, et procure à cette partie du Comté, ainsi qu'à la grande ligne de communication, un moyen facile de venir à la Capitale de cette Province.

Les autres améliorations mentionnées dans le dernier Rapport des Commissaires ont aussi été effectuées; les Côtes de Grenon, dans la Paroisse de la Pointe aux Trembles, ont été bien améliorées par la construction d'un Pont sur une Ravine très-profonde; ce qui a beaucoup adouci les montées difficiles de ces Côtes. L'ouvrage a été complété, mais l'hiver ayant commencé de bonne heure, les Commissaires n'ont pas pu constater si les conditions du Contrat avoient été strictement remplies, aussi n'ont-ils point déchargé les Contractants.

La Côte en approchant de la Traversée de la Rivière Jacques-Cartier du côté Est de la Rivière, a été bien améliorée, et a beaucoup remédié à la difficulté des Communications du Comté.

Pour l'amélioration des Côtes de La Chevrotière, les nouveaux Chemins ont été tracés et il a été fait un marché pour l'ouvrage à faire, mais comme il y a eu beaucoup de difficulté à obtenir le consentement des Propriétaires des Terres sur lesquelles ils doivent passer,